

Recommandé

.....
.....
.....

Madame, Monsieur,

Le soussigné
dûment mandaté par
l'employeur

a le regret de vous faire savoir qu'il a été décidé de mettre fin à votre contrat de travail.

Compte tenu de votre ancienneté dans l'entreprise, le délai de préavis s'élève à
jours calendrier / mois¹.

Ce délai de préavis prend cours le

En vue de rechercher un nouvel emploi, vous êtes autorisé(e) à vous absenter deux fois par semaine,
pourvu que la durée des absences ne dépasse pas au total celle d'une journée de travail par semaine.

Les dates auxquelles ce droit peut être exercé feront l'objet d'un accord mutuel.

En vertu de la Loi du 5 septembre 2001 visant à améliorer le taux d'emploi des travailleurs, vous vous
voyez offrir le droit à une procédure d'outplacement². Cette offre fait l'objet d'un courrier séparé qui
vous sera envoyé. Vous disposez d'un délai d'un mois, à partir de l'offre, pour informer par écrit que
vous entendez exercer ce droit à l'outplacement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à, le

Signature de l'employeur

¹ Biffer la mention inutile.

² L'employeur doit offrir de l'outplacement au travailleur :

- s'il est mis fin au contrat du travailleur pour un autre motif qu'un motif grave.
- si ce travailleur a atteint l'âge de 45 ans au moment où le congé est donné.
- si ce travailleur compte au moins un an d'ancienneté de service ininterrompu au moment du licenciement
- si ce travailleur était occupé à concurrence d'au moins un mi-temps
- si ce travailleur doit encore être disponible pour le marché de l'emploi.

Notification de preavis pour les employés inférieurs¹ dont la rémunération ne dépasse pas la limite prévue à l'art. 82§2 de la Loi relative aux contrats de travail et pour les employés supérieurs² dont le contrat de travail débute à partir du 1^{er} janvier 2012³.

Recommandé

.....
.....
.....

Madame, Monsieur,

Le soussigné
dûment mandaté par
l'employeur

a le regret de vous faire savoir qu'il a été décidé de mettre fin à votre contrat de travail.

Compte tenu de votre ancienneté dans l'entreprise, le délai de préavis s'élève à jours
calendrier / mois⁴.

Ce délai de préavis prend cours le

En vue de rechercher un nouvel emploi, vous êtes autorisé(e) à vous absenter deux fois par semaine,
pourvu que la durée des absences ne dépasse pas au total celle d'une journée de travail par semaine.

Les dates auxquelles ce droit peut être exercé feront l'objet d'un accord mutuel.

En vertu de la Loi du 5 septembre 2001 visant à améliorer le taux d'emploi des travailleurs, vous vous
voyez offrir le droit à une procédure d'outplacement⁵. Cette offre fait l'objet d'un courrier séparé qui
vous sera envoyé. Vous disposez d'un délai d'un mois, à partir de l'offre, pour informer par écrit que
vous entendez exercer ce droit à l'outplacement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à, le

Signature de l'employeur

1 Un employé inférieur a un salaire annuel inférieur ou égal à la limite prévue à l'article 82§2 de la Loi relative aux contrats de travail.
2 Un employé supérieur a un salaire annuel plus élevé que la limite prévue à l'article 82§2 de la Loi relative aux contrats de travail.
3 Ce modèle ne peut pas être utilisé lorsque le contrat de travail débute après le 1er janvier 2012 mais lorsqu'il succède directement
ou après une interruption de maximum 7 jours calendrier à un contrat de travail qui débute avant le 1er janvier 2012.
4 Biffer la mention inutile.
5 L'employeur doit offrir de l'outplacement au travailleur :
• s'il est mis fin au contrat du travailleur pour un autre motif qu'un motif grave.
• si ce travailleur a atteint l'âge de 45 ans au moment où le congé est donné.
• si ce travailleur compte au moins un an d'ancienneté de service ininterrompu au moment du licenciement
• si ce travailleur était occupé à concurrence d'au moins un mi-temps
• si ce travailleur doit encore être disponible pour le marché de l'emploi.

Offre d'outplacement

Informations à compléter par l'employeur

Nom de l'entreprise :	Travailleur concerné : Prénom :
Numéro de l'entreprise	Nom :
Représentée par M./Mme	Adresse :
Fonction
Adresse de l'entreprise:	Téléphone :
Téléphone	En service depuis le
Fax :	Hors service depuis le
E-mail :	Date de naissance :
	Barème salarial :

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes informé de l'offre sectorielle d'outplacement dans le cadre de la CCT du 19 juin 2008, conclue au sein de la Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés. Cette proposition d'outplacement comprend un accompagnement et un encadrement professionnels qui devraient vous permettre de trouver le plus rapidement possible un nouveau travail. Le Cefora, centre de formation de la CPNAE est chargé de l'organisation pratique de cet accompagnement.

Si vous souhaitez faire usage de cette offre, vous êtes invité à remplir le cadre ci-dessous et d'envoyer ce document dans un délai de 1 mois au Cefora. Pour plus d'informations au sujet de cet accompagnement sectoriel, consultez le site www.cefora.be.

Sincères salutations.

Nom en capitales _____.

Signature _____.

Fait à _____ en date du _____.

A compléter par le travailleur et à envoyer au Cefora, Av E. Plasky, 144 à 1030 Bruxelles – Tél : 02/734 62 11 – Fax : 02/734 52 32

Par la signature du présent document, je déclare vouloir répondre à cette offre d'outplacement.

Nom en capitales _____.

Signature _____.

Fait à _____ en date du _____.